

10^{ème} Chapitre de l'Abbé Général OCist pour le CFM – 05.09.2013

Ce que j'ai dit hier, sur le centre de l'œuvre de Dieu, qui est christologique, pascal, eucharistique, nous pouvons mieux le comprendre si nous pensons que ce cœur de l'œuvre de Dieu dans le Christ est au fond l'adoption filiale que nous accorde la miséricorde du Père, grâce précisément à la mort et la résurrection de Jésus, et dans le don du Saint-Esprit. L'œuvre que Dieu veut réaliser en nous est de nous rendre fils dans le Fils. C'est une œuvre qui ne peut se réaliser sans la relation filiale avec Dieu et donc sans sa présence, et pas davantage sans la nôtre. Dans l'*Opus Dei* de la liturgie, Dieu est présent pour faire de nous ses enfants. J'en ai parlé assez abondamment dans le cadre du Cours des Supérieurs, en soulignant la citation de Romains 8,15 que fait saint Benoît quand il explique pourquoi le supérieur du monastère est appelé *Abbas*. Je vous cite un passage de ces Chapitres aux Supérieurs :

« La prière en tant que relation avec Dieu est donc la vocation fondamentale des moines et moniales appelés à vivre sous la Règle de saint Benoît. Par rapport à cette vocation fondamentale et commune, une responsabilité précise incombe à l'abbé, ou à l'abbesse, comme saint Benoît l'explique tout de suite au début du chapitre sur l'abbé, quand il dit pourquoi le supérieur du monastère est appelé abbé. Comme vous le savez, saint Benoît se réfère à la lettre aux Romains : "On croit ... qu'il tient la place du Christ dans le monastère, puisqu'on l'appelle de son nom même, selon ces paroles de l'Apôtre : 'Vous avez reçu l'esprit des fils d'adoption, par lequel nous crions : Abba, c'est-à-dire Père !'." (RB 2,2-3 ; Rm 8,15).

Nous n'y pensons pas, mais cette citation biblique, déjà étrange parce que l'invocation *Abba* de saint Paul se réfère à Dieu le Père et non à Jésus, cette citation biblique insère le nom et le rôle de l'abbé, de l'abbesse, dans le contexte de la prière de Jésus, du cri d'amour que le Fils adresse au Père dans l'Esprit Saint. Plus précisément dans le contexte de la prière que le Fils de Dieu partage avec les hommes grâce à la Résurrection qui fait de nous des fils dans le Fils, des fils d'adoption du Père en Christ mort et ressuscité pour nous. » (www.ocist.org; *Capitoli Abate Generale*; 2013.07.05 FR-Chapitre, p. 2)

L'adoption filiale est le sommet de l'œuvre de l'amour de Dieu envers nous. Elle porte à son accomplissement chacun des niveaux de l'œuvre de Dieu sur lesquels nous avons médité en nous référant aux Psaumes. L'adoption filiale accomplit la création, comme l'exprime saint Paul dans la lettre aux Romains : "En effet, la création aspire de toutes ses forces à voir cette révélation des fils de Dieu. Car la création a été livrée au pouvoir du néant (...). Pourtant, elle a gardé l'espérance d'être, elle aussi, libérée de l'esclavage, de la dégradation inévitable, pour connaître la liberté, la gloire des enfants de Dieu. Nous le savons bien, la création tout entière crie sa souffrance, elle passe par les douleurs d'un enfantement qui dure encore. Et elle n'est pas seule. Nous aussi, nous crions en nous-mêmes notre souffrance ; nous avons commencé par recevoir le Saint-Esprit, mais nous attendons notre adoption et la délivrance de notre corps." (Rm 8,19-23)

L'adoption filiale donne aussi son accomplissement à l'histoire du salut, elle est le sommet de l'Alliance entre Dieu et son peuple. L'Alliance a conduit à l'incarnation du Fils de Dieu dans le peuple d'Israël, et dans le Christ s'est formé le nouveau peuple, l'Église, dans laquelle tous les hommes sont appelés par le baptême à devenir enfants de Dieu dans le Fils.

Dans l'Encyclique *Lumen fidei* du Pape François, nous lisons à ce sujet : "Celui qui croit, en acceptant le don de la foi, est transformé en une créature nouvelle. Il reçoit un nouvel être, un être filial ; il devient fils dans le Fils. 'Abba, Père' est la parole la plus caractéristique de l'expérience de Jésus, qui devient centre de l'expérience chrétienne (cf. Rm 8, 15)." (n. 19)

Et quand il s'agit du baptême, le Pape écrit : "Dans le Baptême nous devenons une nouvelle créature et fils adoptifs de Dieu. L'Apôtre affirme ensuite que le chrétien a été confié à une 'forme d'enseignement' (*typos didachés*), auquel il obéit de tout son cœur (Cf. Rm 6, 17). Dans le Baptême, l'homme reçoit aussi une doctrine à professer et une forme concrète de vie qui exige l'engagement de toute sa personne et l'achemine vers le bien. Il est transféré dans un univers nouveau, confié à un nouveau milieu, à un nouveau mode d'agir commun, dans l'Église." (n. 41)

"L'action du Christ nous touche dans notre réalité personnelle, elle nous transforme radicalement, nous rend fils adoptifs de Dieu, participants de la nature divine; elle modifie ainsi toutes nos relations, notre situation concrète dans le monde et dans le cosmos, les ouvrant à sa propre vie de communion." (n. 42)

Le but ultime de la Règle, et de la vie monastique selon saint Benoît, est précisément d'accueillir pleinement l'adoption filiale que Dieu veut nous donner et que nous avons reçue au baptême. Dans le Prologue, cette intention profonde de la vie monastique chrétienne est bien présente. Dès les premiers mots : "Ecoute, mon fils !" (Prol. 1). Et aussitôt, Benoît explique qu'il s'agit de revenir, à travers l'obéissance, au Père que la désobéissance nous avait fait quitter, comme le fils prodigue, ou plutôt comme Adam et Ève (Prol. 2). Saint Benoît demande alors de prier avec insistance pour que Dieu mène à bonne fin le chemin entrepris, "afin que, après nous avoir fait le don d'être ses enfants, il n'ait pas sujet, un jour, de s'affliger de notre mauvaise conduite. Ainsi, en tout temps, nous devons employer à son service les biens qu'il a mis en nous, pour qu'il n'ait pas lieu, comme un père offensé, de priver ses fils de leur héritage." (Prol. 5-6).

La vie selon la Règle veut donc être une vie qui correspond à la grâce de l'adoption filiale que nous avons reçue dans le Christ et par le don de l'Esprit. C'est une grâce, un don gratuit, mais c'est précisément pour cela qu'elle requiert la liberté de consentir, de correspondre à cette grâce, de devenir pleinement ce que nous sommes par le choix gratuit de Dieu. Un enfant adopté est une personne que les parents adoptifs ont fait le choix de considérer comme un fils, mais s'il ne correspond pas à ce choix, s'il ne le ratifie pas en l'accueillant avec amour et en choisissant à son tour les parents adoptifs comme ses parents, cette grâce ne peut devenir réalité en lui.

Ce qui m'a frappé, dans la manière dont saint Benoît cite pour l'abbé le verset de Romains 8,15, est que saint Paul unit dans cette phrase le don de l'Esprit d'adoption et la prière filiale de Jésus qui appelle "Abba !". Nous devenons les enfants adoptifs de Dieu, et nous vivons comme tels, avant tout en entrant dans la prière de Jésus au Père, en entrant dans sa communion d'amour avec le Père.

C'est surtout dans ce sens, je pense, que pour saint Benoît l'Office divin concentre en soi l'essence de l'œuvre de Dieu envers nous : parce que dans la liturgie commune, l'Eglise nous fait entrer dans la prière de Jésus, de Jésus qui prie le Père, de Jésus qui prie les Psaumes. Et cette participation à la prière du Christ est l'expression profonde de la vie filiale qu'Il partage avec nous, si bien que lorsque les disciples Lui demandent de leur apprendre à prier, Il leur apprend à dire à Dieu : "Père", avec amour et confiance (Lc 11,1-2). Dans l'Office commun nous demandons et vivons la vie filiale, la communion avec le Père du Christ, et c'est comme vie filiale et fraternelle que l'œuvre de Dieu veut ensuite rayonner à partir de ce centre vers toutes les sphères de la vie.

Fr. Mauro-Giuseppe Lepori OCist